Les Ateliers

Loi des mobilités, nouvelles mobilités Quels changements dans vos offres et quelles conséquences sur votre écosystème ?

2019

Sesamld

MEMBRE ASSOCIÉ

Le projet de loi d'orientation des mobilités

- Obligation de renouvellement des parcs (2022)
- Forfait mobilités durables
- Plan de mobilité
- Points de recharges / déploiement du VE
- Développement des ZFE

2019

Sesamlld
MEMBRE ASSOCIÉ

- Promulgation
- Decret d'application en 2020

2019

Sesamlld
MEMBRE ASSOCIÉ

Sesamlld

Les Ateliers

Loi d'Orientation Mobilité

14 Novembre 2019

opteven

LE VÉHICULE ÉLECTRIQUE EN ASSISTANCE

L'assistance et les véhicules électriques

Depuis 2010, obligation d'agrément pour les dépanneurs pour remorquer un véhicule électrique

~40% des sociétés de dépannage habilitées Vh électrique et hybride

2/3 des dossiers ne sont pas liées au type d'énergie

Opteven a mis en place un programme de formation sur les véhicules électriques et hybrides pour ses chargés d'assistance

Chez Opteven, 4000 dossiers d'assistance sur des véhicules électriques, seulement 2% des dossiers mais en progression

Les dépanneurs s'équipent de systèmes de recharge rapide dans les grandes villes (1 min de charge=1 km roulé)

Des réseaux de réparation encore sceptiques :

- 34% des réparateurs disposent d'un outillage certifié VE et hybride
- 79% pensent que le VE aura un impact négatif sur leur activité

** Source : GIPA Etude Réparateurs 2019*

QUELLE ÉVOLUTION SUR LES OFFRES

Elargir la vision de l’assistance

Faciliter la transition vers le VE pour les flottes

- Accompagner la prise en main du VE
- Rassurer les conducteurs sur les charges de batterie
- Différencier l’expérience client VE
- Permettre de changer de véhicule ponctuellement

QUELLE ÉVOLUTION SUR LES OFFRES

Une mobilité multimodale adaptée aux nouveaux usages

LES MOBIES

Mobi share — *Autopartage, covoiturage..*

Mobi'city — *Vélo, NVEI*

Mobi'full — *Tous moyens de transport, dont les transports en communs*

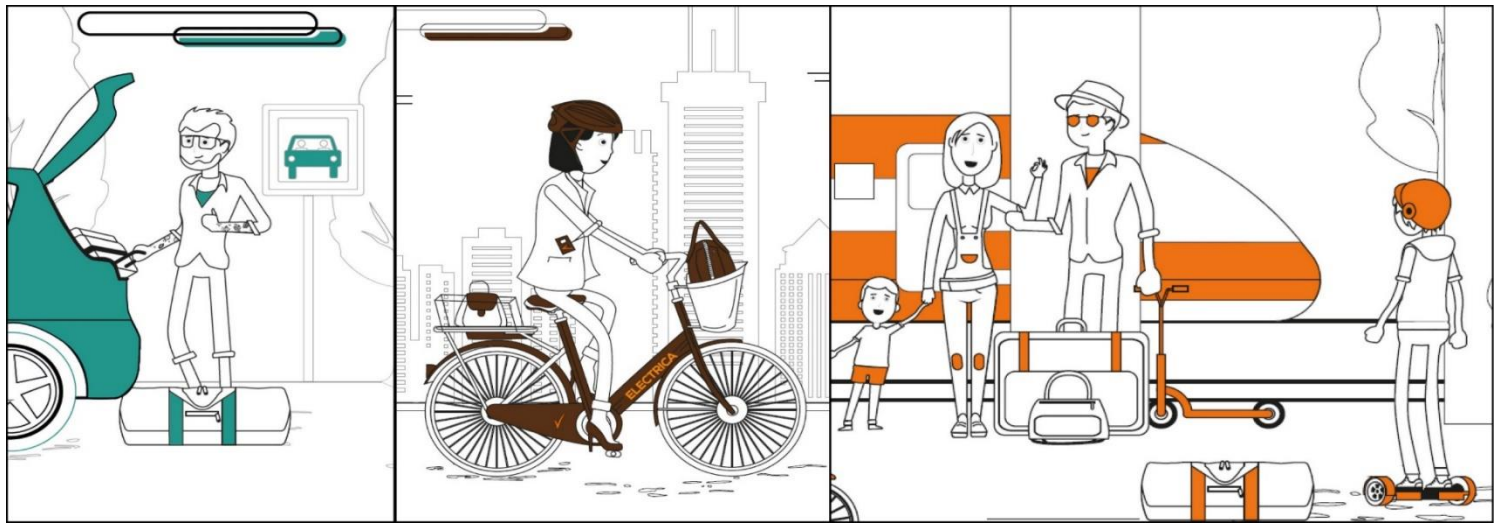

Une promesse : **assurer un collaborateur / un foyer** dans tous ses déplacements au quotidien..

Une volonté : faire SIMPLE !

- **Des faits générateurs larges** et la volonté de couvrir les différents usages,
- Un plafond en montant et en nombre d'interventions (2x/an max pour chaque prestation), afin de maîtriser la sinistralité,
- Une couverture en France métropolitaine,
- **Sans franchise kilométrique**.

Mobi'full = **Un seul réflexe** en cas d'incident empêchant la poursuite de la mobilité

www.opteven.com

opteven

Désormais, la qualité a un nom

Atelier

LOM, nouvelles mobilités

Quels changements dans vos offres et quelles conséquences sur votre écosystème ?

Intervenantes

Laura Didelot, marketing manager

Laura Le Jort, assistante marketing & communication

Sesamlld

MobilityTechGreen
Making Things Move

LOM, nouvelles mobilités en entreprise et conséquences sur nos offres

L'objectif de ces réglementations ? Inciter à une mobilité plus propre, notamment au travail.

Le contexte légal

- Projet de loi d'orientation des mobilités **LOM** en cours d'examen
- **Loi de transition énergétique** pour la croissance verte
- **Audit énergétique** obligatoire pour les grandes entreprises
- **PDM** obligatoire pour les entreprises de plus de 100 salariés sur site
- Nouvelles normes **WLTP**

Dans les entreprises

- 23 % des entreprises ont mis en place un plan de mobilité
- 51 % des entreprises ont introduit un ou plusieurs véhicules électriques ou hybrides dans leur flotte
- 71 % des entreprises ont opté pour le covoiturage en interne
- 48 % des entreprises ayant mis en place un PDM ont intégré un service d'autopartage

Ce que nous proposons

- Une **solution de mobilité professionnelle multimodale en mode MaaS** (autopartage, covoiturage, vélopartage….) pour entreprises & collectivités
- La mise en place d'un **crédit de mobilité**
- Un accompagnement à la mise en place du **Plan de Mobilité**
- Une prise en compte de **l'électrification des flottes** dans l'évolution de nos plateformes

Les Ateliers

Discussions
&
Débats

2019

Sesamld
MEMBRE ASSOCIÉ